

Elections Législatives de juin 1988
1re CIRCONSCRIPTION

André LEDRAN

Réussir la FRANCE UNIE

Madame, Monsieur,

Le 8 mai 1988, vous avez élu François MITTERRAND Président de la République. Dans la première circonscription du Calvados vous lui avez donné 54,71 % de vos voix.

Le 5 juin prochain vous devrez élire un député afin de soutenir la politique de rassemblement et d'ouverture voulue par le Président de la République.

Nous vous proposons, avec Alain TOURRET, avocat, mon suppléant, un contrat pour réussir la France Unie.

Tous nos efforts seront tournés vers la formation, la recherche, la solidarité afin de promouvoir la France dans l'an 2000, en refusant toutes les exclusions et en assurant la cohésion sociale ainsi que le permettra le revenu minimum d'insertion que le gouvernement de Michel ROCARD vient de décider.

A cette politique, des démocrates et européens sincères ont décidé de s'associer tout spécialement dans le Calvados.

Tous ensemble, nous protégerons notre environnement et permettrons à la culture vivante de réaliser l'épanouissement de chacun.

Mais dans notre ville de CAEN, dans notre agglomération, dans le canton de TILLY, rien ne pourra se réaliser sans une étroite collaboration entre l'ÉTAT, la RÉGION et nos COMMUNES afin de préserver le tissu industriel et l'emploi de chacun, mais aussi afin de favoriser des entreprises performantes. Nous l'avons déjà fait : le FERRY, le SEPT... en sont la preuve. Nous le ferons à nouveau.

A ce contrat de progrès, nous voulons, en tant qu'élus dynamiques au service de tous, vous associer pour l'avenir de chacun et tout particulièrement de notre jeunesse.

Je compte sur vous.

Ledran

Le 5 juin, vous confirmerez et vous amplifierez votre choix en faveur du Président de la République en

VOTANT POUR

André LEDRAN et **Alain TOURRET**

Agrégé de l'Université
Député sortant

Avocat
Conseiller Régional



MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

imp. le brun, caen, 31 74 48 52